

Flash phytosanitaire du 28 mai 2020 – Grandes cultures

Complément du bulletin phytosanitaire n° 4 du 4 mai 2020.

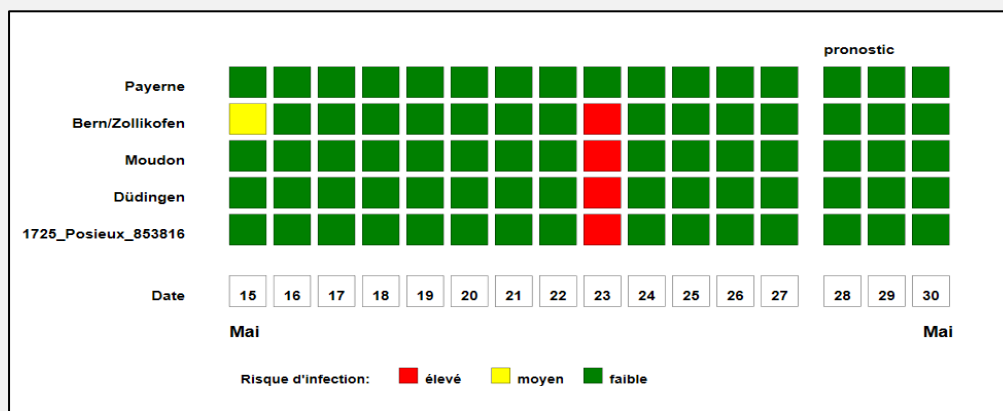
Situation générale

Suite aux précipitations, place à un temps sec et ensoleillé. Les conditions sont poussantes mais également favorables aux ravageurs. Des orages isolés ne sont pas exclus dans le courant de la semaine prochaine, d'où un contrôle et une protection adéquate contre le mildiou sont recommandés.

Pomme de terre :

Mildiou : les premiers foyers de mildiou ont été signalés dans le Seeland et au Chablais le 11 mai 20 et d'autres ont suivi dernièrement à Vulliens (VD) le 23 mai 20 et à Lurtigen (FR) le 27 mai 20. Il s'agit de foyers primaires et secondaires. Les précipitations du samedi 23 mai 20 ont été favorables au développement du mildiou et la bise de ces deux dernières semaines facilite le déplacement des spores. Les conditions météorologiques de ces prochains jours seront sèches et ensoleillées. Cette situation est donc peu propice au mildiou. En revanche, des orages isolés ne sont pas exclus dès le milieu de la semaine prochaine. Dans la majorité des situations, les pommes de terre se touchent sur la ligne, voire entre les lignes. Donc si aucune intervention n'a été faite jusqu'à maintenant, il est alors nécessaire de commencer la protection.

Communiquer les foyers découverts au Service phytosanitaire (n° tél. ci-dessous) ou sur www.phytopre.ch. C'est le seul moyen d'informer les agriculteurs sur la situation locale. Les sites www.phytopre.ch et www.phytopre.ch/phytoapp informent gratuitement sur les foyers découverts en Suisse et, sur abonnement, présentent les risques d'infection selon la météo. Extrait du site Phytopre :



Stratégie de lutte :

- Foyer connu dans la région (dans un rayon de 20 km) : débiter la protection (voir produits ci-dessous), en particulier sur les variétés sensibles, indépendamment du stade de la culture, car les pommes de terre sont sensibles au mildiou dès la levée.
- Dans les autres régions : débiter la protection au plus tard lorsque les fanes se touchent sur la ligne (env. 25 cm de haut) pour les variétés les plus sensibles et à la fermeture des rangs pour les moins sensibles. Une fois la première application effectuée, il est important de maintenir les intervalles de traitement. **Rappelons que le mildiou ne se maîtrise que par des traitements préventifs et que le moment de la 1^{ère} intervention est plus important que le choix du produit.** Les produits systémiques (p.ex. Infinito) sont bien indiqués quand les plantes sont en pleine croissance, ainsi les nouvelles pousses sont protégées. Mais les produits systémiques de la famille des phénylamides (p. ex. Ridomil Gold) ne doivent pas être appliqués en présence de mildiou dans la parcelle. Il est aussi possible d'utiliser des produits translaminaires (diméthomorphe, valifénalate, mandipropamide, benthialavicarbe ou propamocarbe). Adapter le volume de bouillie à la masse foliaire.

Pour les produits Epoque, Mapro, Ibiza SC, Zignal et Tisca, une zone non traitée (ZNT) de 20 m doit être respectée le long des eaux de surface. Les produits à base de fluaziname (p. ex. Mapro) nécessite 4 points de ruissellement (FT 18.05.3). Infinito est interdit en zone S2. Les produits contenant du chlorothalonile sont interdits.

En cas de découverte d'un foyer:

- éliminer les plantes des zones fortement atteintes, pour éviter que les spores ne contaminent les environs ;
- effectuer 2 traitements à 4-5 jours d'intervalle avec un fongicide translaminaire en mélange avec un fongicide de contact avec action sporicide (Ranman Top, Mapro, Zignal, etc.) ;
- annoncer immédiatement le cas (voir ci-dessus).

Doryphore : Les premières pontes (sur la face inférieure des feuilles), voire les premières larves, ont été observées. Actuellement, il s'agit de surveiller ses parcelles ; le seuil d'intervention est de 30% des plantes avec des larves et/ou pontes ou 1 à 2 foyers par are.

Alternariose : au plus tard dès la floraison, il est recommandé d'assurer une protection contre l'alternariose, en particulier sur variétés sensibles. La plupart des fongicides anti-mildiou, notamment ceux contenant du mancozèbe, combattent cette maladie, mais pas tous avec la même efficacité et certains n'ont aucune efficacité contre l'alternariose, par exemple Infinito, Amphore Flex, Proxanil ou Leimay. Pour rappel, les fongicides ne font que limiter les dégâts. Ils doivent être appliqués préventivement, car leur effet curatif est faible, voire inexistant. Sur des variétés sensibles (Agria, Bintje, Charlotte, Innovator, Lady Claire, Markies ou Panda), il peut être indiqué d'ajouter un produit spécifique : Signum, Dagonis ou des produits contenant du difénoconazole tel que Slick.

Céréales

La fusariose sur épi peut produire des mycotoxines, ce qui peut conduire à des déclassements. Un fongicide peut se justifier avec un précédent maïs (surtout grain), si les pailles n'ont pas été enfouies. Le risque d'attaque peut être estimé à l'aide des fiches Agridea 2.53.5-6 et 2.56. Il est particulièrement élevé sur les variétés sensibles (CH Nara, CH Camedo, Baretta, Forel, CH Combin, Genius, Posmeda, Montalto et Levis) **et s'il pleut durant la floraison du blé**; sans pluie durant la floraison, pas de fusariose. Le site www.fusaprog.ch permet d'évaluer les risques (www.fusaprog.ch/fusaapp sur les smartphones). La majorité des blés sont actuellement au stade floraison mais les conditions sèches et ensoleillées de ces prochains jours ne sont pas propices à une infection. Parmi les fongicides homologués, ceux contenant du prothioconazole sont les plus efficaces, il s'agit par exemple des produits Proline, Comfort, Input ou Casac. Le cas échéant, l'application se fera entre début et mi-floraison, **mais pas avant la floraison**. Laisser un témoin non traité pour évaluer l'efficacité et la nécessité de l'intervention.

Betterave

Carence en bore : Les risques existent surtout dans les sols légers, alcalins ou chaulés, et par temps sec. La carence concerne aussi bien les betteraves sucrières que fourragères; elle provoque une pourriture sèche du cœur. Par pulvérisation, apporter 1'000 à 1'200 g/ha de bore juste **avant la fermeture des rangs**. L'application de 5 à 7 kg/ha de Solubor DF, par exemple, avec 300 à 400 l d'eau couvre les besoins de la culture. La pulvérisation se fait en dehors des heures chaudes de la journée pour éviter les brûlures, de préférence tôt le matin sur feuillage juste ressuyé. Ne pas mélanger le bore aux herbicides : appliquer d'abord les herbicides, avant la fermeture des rangs, puis le bore.

Chardon des champs

Le chardon des champs est indésirable tant dans les cultures, les surfaces écologiques (jachères) que sur les terres non agricoles. Il est donc impératif de les combattre en les fauchant avant la floraison et en les traitant avec un herbicide homologué (produits et dosages dans le bulletin no 4 du 4 mai 20). Pour rappel, la lutte est obligatoire sur tout le territoire du canton de Fribourg.